

## Chef du service du personnel

### Direction des Ressources Humaines

L'Institut national de l'information géographique et forestière\*<sup>1</sup> (IGN) est l'opérateur de l'État en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées.

Puissant acteur public du numérique pour la description multithématique du territoire, l'IGN intervient en appui de la définition, de l'évaluation et de la mise en œuvre des politiques publiques en relation avec différents domaines et dispose de compétences particulières sur la forêt.

L'innovation est au cœur de la stratégie de l'IGN au travers de ses cinq laboratoires de recherche, de son école (ENSG), de son accélérateur de projets de géoservices numériques (IGNfab), de ses experts forestiers et des prestations réalisées par IGN Conseil, IGN Espace et les travaux spéciaux de géodésie-nivellement.

### Contexte du poste

---

L'IGN, face aux enjeux liés à l'évolution de son environnement et à la nécessaire adaptation de ses activités, souhaite faire de la fonction ressources humaines un levier essentiel de sa stratégie. Dans ce contexte, la DRH contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique des ressources humaines auprès de la direction de l'établissement.

Elle est chargée de l'accompagnement de la conduite du changement au sein de l'établissement.

À ce titre, elle garantit l'adéquation entre les emplois, les effectifs et les compétences, joue un rôle de conseil et d'aide à la décision auprès des managers ; elle assure la gestion administrative des personnels et leur accompagnement dans le cadre de leur évolution professionnelle ; elle veille aux conditions de travail grâce à ses actions de prévention et à l'amélioration des conditions de vie des personnels grâce à ses actions de prestations sociales.

Ses missions s'inscrivent dans le cadre : d'un dialogue de gestion permanent avec les services des ministères de tutelles, le contrôle budgétaire, l'agence comptable ainsi que les directions et services supports de l'IGN ; d'un dialogue social par lequel la DRH est garante de la continuité et de la qualité des relations avec les partenaires sociaux ; d'un partage de la fonction RH avec les encadrants ; d'une démarche qualité s'intégrant dans un processus d'amélioration continue et socialement responsable.

### Missions

---

Le service du personnel (SPER) est chargé de la gestion administrative des personnels de l'IGN depuis le recrutement jusqu'à la cessation de fonction, de la programmation et du suivi du plafond d'emploi et de la masse salariale, de la responsabilité fonctionnelle du système d'information des ressources humaines.

Il est actuellement composé d'environ 25 agents répartis en deux départements.

Secondé d'un adjoint et d'une assistante, le chef du SPER est responsable :

- de la qualité d'accueil du service,
- du pilotage du processus de gestion des carrières des agents,
- du pilotage du processus de paie et de rémunération des agents,
- de la programmation de la maîtrise de la masse salariale, du plafond d'emploi et du budget de fonctionnement du SPER.

Il est responsable fonctionnel du système d'information des ressources humaines (SIRH).

Il est ordonnateur délégué pour ce qui concerne les dépenses de personnel.

---

<sup>1</sup> L'IGN est un établissement public administratif placé sous double tutelle des ministres chargés du développement durable et des forêts. - Pour plus d'informations : [www.ign.fr](http://www.ign.fr)

Il assure un rôle de diffusion d'informations et de conseil en matière de gestion administrative de personnel vis-à-vis des services et des agents.

Il est garant des réponses aux demandes, notamment celles des agents, dans les meilleurs délais.

A ce titre, il :

- contribue aux activités de la DRH en tant que membre du comité de direction de la DRH,
- met en œuvre les orientations RH relevant de l'activité du SPER,
- formalise et met en œuvre le processus de prise en charge des demandes des agents et garantit les réponses dans les meilleurs délais,
- coordonne les activités du groupe interne RH de pilotage de la masse salariale et du plafond d'emploi,
- pilote le processus de paie et formalise le processus de contrôle de paie,
- coordonne les activités de gestion collectives et de carrières, en particulier la préparation et le suivi des commissions paritaires,
- fait évoluer les processus dont il a la responsabilité par la recherche d'une meilleure efficacité,
- coordonne les activités du SPER avec les autres services de la DRH dans un souci d'amélioration de la transversalité.
- développe les relations avec les services de l'IGN et les interlocuteurs externes (tutelles, contrôle budgétaire),
- assure la veille statutaire et entretient des relations partenariales avec les administrations homologues.

Le chef du SPER est placé auprès de la directrice des ressources humaines qui est membre du comité de direction de l'établissement.

## Profil recherché

---

### Expérience :

- Disposer :
  - d'une bonne expérience d'encadrement et d'animation d'une équipe,
  - de solides connaissances en matière de gestion administrative, statutaire et de rémunérations,
  - de compétences en matière budgétaire et en pilotage de plafond d'emploi et de masse salariale,
- Savoir évaluer les risques en tant qu'employeur,
- Savoir lire, analyser et appliquer des textes réglementaires,
- Maîtriser la communication écrite et orale à des niveaux hiérarchiques variés,
- Maîtriser l'environnement bureautique et pouvoir être formé à des logiciels spécialisés (paie, Business Objects).

Avoir une connaissance de l'IGN, de ses métiers et des statuts de ses personnels serait apprécié.

### Compétences et aptitudes requises :

- Sens de la communication,
- Esprit de synthèse,
- Capacité d'analyse et d'organisation,
- Sens du travail en équipe, aptitude au management,
- Sens de la discrétion et de la confidentialité,
- Autonomie, force de proposition,
- Qualités relationnelles et rédactionnelles.

## Conditions

---

**Catégorie** : fonctionnaire administratif ou technique de catégorie A/A+

**Prise de poste** : le poste est susceptible d'être à pourvoir à compter du 1er avril 2018

**Lieu de travail** : Saint Mandé (Val-de-Marne)

## Contact

---

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à :

[recrutement-mobilite@ign.fr](mailto:recrutement-mobilite@ign.fr)

sous la référence ASE-SPER

**Date limite de candidature : 31 mars 2018**